



BUREAU DU DIRECTEUR
PARLEMENTAIRE DU
BUDGET
OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY
BUDGET OFFICER

Le Plan des dépenses du gouvernement pour 2016-2017

Ottawa, Canada
17 mars 2016
www.pbo-dpb.gc.ca

Le mandat du directeur parlementaire du budget consiste à fournir au Parlement une analyse indépendante sur l'état des finances de la nation, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances économiques du pays et, à la demande d'un comité ou d'un parlementaire, à faire l'estimation des coûts budgétaires de toute proposition relative à des questions relevant du Parlement.

Le lecteur trouvera dans le présent document une analyse détaillée du Plan des dépenses du gouvernement fédéral et du Budget principal des dépenses pour 2016-2017, lequel appuie les deux premiers projets de loi de crédits que le gouvernement demande au Parlement d'approuver pour la somme de près de 90 milliards de dollars.

Le rapport a été préparé par le personnel du directeur parlementaire du budget. Duncan MacDonald en est le rédacteur. Jason Jacques et Chris Matier ont fourni des commentaires. Patricia Brown et Jocelyne Scrim ont contribué à la préparation du rapport en vue de sa publication. Pour tout autre renseignement, prière de communiquer avec pbo-dpb@parl.gc.ca.

Jean-Denis Fréchette
Directeur parlementaire du budget

Table des matières

Résumé	1
1. Contexte analytique	2
1.1. L'approche analytique du DPB	2
1.2. Types de crédits énoncés dans les budgets	3
2. Faits saillants de ce budget	5
2.1. Recul des dépenses en personnel	8
3. Dépenses par secteur stratégique	10
3.1. Affaires économiques	11
3.2. Affaires sociales	13
3.3. Affaires internationales	16
3.4. Affaires gouvernementales	17
Annexe A : InfoBase du SCT	18
Références	19
Notes	20

Résumé

Le plan des dépenses du gouvernement et le Budget principal des dépenses pour 2016-2017 prévoient des autorisations de dépenses budgétaires de 250,1 milliards de dollars, ce qui représente une baisse d'environ 550 millions de dollars par rapport aux autorisations budgétaires décrites en 2015-2016, baisse qui s'explique essentiellement par une diminution des dépenses de programmes directes (DPD) en partie compensée par des hausses des principaux transferts aux particuliers et à d'autres ordres de gouvernement.

Le recul tient essentiellement à l'arrivée à leur terme de certains projets, comme la réhabilitation de sites contaminés. Il est probable que certaines de ces initiatives seront reconduites, et l'on s'attend donc à de nouvelles demandes de fonds par la voie du Budget supplémentaire des dépenses plus tard cette année.

Le gouvernement a également lancé un projet pilote qui permet aux parlementaires d'approuver les subventions et contributions de Transports Canada à l'échelle des programmes. Grâce à ce projet qui fait suite aux mesures récentes en matière de transparence, notamment l'InfoBase du SCT et la publication des affectations bloquées dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour 2015-2016, le Parlement est ainsi plus à même d'examiner de près les dépenses.

1. Contexte analytique

1.1. L'approche analytique du DPB

La loi confie au directeur parlementaire du budget (DPB) le mandat de produire des rapports de recherche et d'analyse sur les prévisions budgétaires du gouvernement du Canada (le gouvernement). À cette fin, le DPB étudie le budget des dépenses et signale les mesures budgétaires envisagées qui méritent d'être examinées de plus près, notamment :

1. les modifications proposées aux programmes qui sont financièrement importantes pour le rajustement de l'équilibre du budget fédéral,
2. les modifications proposées aux programmes qui se traduisent par une hausse importante par rapport au statu quo.

Traditionnellement, le Parlement approuve des crédits uniquement en fonction des intrants (dépenses de fonctionnement ou en capital, par exemple). Cependant, les parlementaires ont clairement affirmé qu'une grille par programme permet une meilleure compréhension. L'analyse budgétaire que mène le DPB porte donc sur les autorisations de dépenses par programme. Le Budget principal des dépenses mentionne de plus un projet pilote qui vise à adopter le même angle pour un ministère, celui des Transports (Encadré 1-1). Ce souci de transparence, de même que l'adjonction de renseignements sur les affectations bloquées dans le dernier Budget supplémentaire des dépenses (C) permettent aux parlementaires d'examiner de plus près les finances de l'État.

Encadré 1-1 Projet pilote concernant les crédits

Le projet pilote visant à présenter et à approuver les subventions et contributions de Transports Canada en fonction des programmes constitue une nette amélioration sur le plan de la transparence pour le gouvernement. Ces dernières années, la présentation des documents budgétaires a subi de nombreuses modifications, qui n'ont pas toutes accru la transparence (notamment l'élimination des dépenses prévues au titre de l'assurance-emploi en 2014-2015). Ce projet pilote est une mesure favorable pour ce qui est de fournir au Parlement des renseignements plus précis, ce qui améliorera la surveillance que ce dernier exerce.

La présentation d'informations à l'échelle des programmes fait suite au septième rapport du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes (OGGO), de juillet 2012. Ce rapport portait sur le processus d'examen des plans de dépenses du gouvernement et contenait une série de recommandations.

Tout comme l'InfoBase du SCT (annexe A), le projet pilote donne suite à certaines des recommandations du OGGO, que le gouvernement et les partis de l'opposition ont acceptées pour la plupart à l'époque. Le rapport recommandait également :

- un examen cyclique des dépenses fiscales et des programmes législatifs,
- le dépôt des rapports sur les plans et les priorités le même jour que le budget principal des dépenses,
- l'intégration des postes budgétaires pour une année dans le budget principal des dépenses de cette année,
- un examen du rôle et du mandat du DPB.

Les recommandations du OGGO n'ont pas encore été toutes intégralement mises en œuvre. Comme elles sont complémentaires, leur mise en œuvre aiderait les représentants élus à assumer leur rôle en matière d'examen des plans de dépenses du gouvernement.

1.2. Types de crédits énoncés dans les budgets

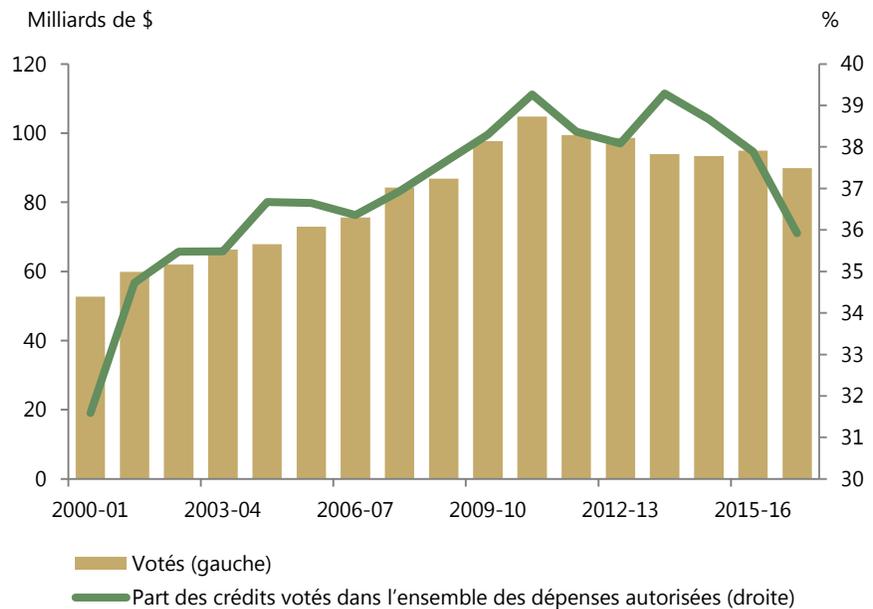
Chaque année, le Parlement doit approuver la stratégie budgétaire et économique du gouvernement telle qu'elle est énoncée dans le budget. Le gouvernement doit ensuite faire approuver par le Parlement les sommes nécessaires à la mise en œuvre de ce budget. Cette approbation peut être accordée de deux façons :

- Par autorisation législative permanente, c'est-à-dire une loi permanente qui permet aux ministères et aux organismes fédéraux de dépenser des fonds pour les fins prévues, selon les besoins.

L'approbation de ces fonds a déjà été donnée par le Parlement et l'autorisation demeure. C'est de cette façon que sont approuvés par exemple les coûts de la Sécurité de la vieillesse et les frais d'intérêts de la dette publique. Le pourcentage des montants qui ne nécessitent pas une approbation annuelle par le Parlement est à la hausse et atteindra presque les deux tiers de l'ensemble des dépenses de programmes en 2016-2017.

- Par crédits approuvés pour une période déterminée; le Parlement approuve chaque année ces crédits pour les budgets de fonctionnement, les budgets d'immobilisations et les paiements de transfert des ministères et des organismes. Sauf certaines exceptions, l'autorisation légale de dépenser ces fonds arrive à échéance à la fin de l'exercice (le 31 mars). En 2016-2017, environ 36 % des dépenses budgétaires prévues par le gouvernement seront ainsi autorisées (figure 1-1).

Figure 1-1 Recul de la part des crédits votés depuis 2013-2014



Sources : Budget principal des dépenses de 2000-2001 à 2016-2017.

2. Faits saillants du Budget principal des dépenses pour 2016-2017

Le plan des dépenses du gouvernement et le Budget principal des dépenses pour 2016-2017 prévoient 250,1 milliards de dollars en dépenses budgétaires et 370 millions de dollars de plus au titre des prêts, placements et avances fédéraux (tableau 2-1). Sur le total des dépenses budgétaires, 89,8 milliards de dollars sont des crédits autorisés par le Parlement.

Tableau 2-1 Plan des dépenses du gouvernement

(Milliards de \$)	Budgétaires	Non budgétaires
Crédits votés	89,8	0,03
Postes législatifs	160,3	0,34
Total	250,1	0,37

Source : Budget principal des dépenses 2016-2017.

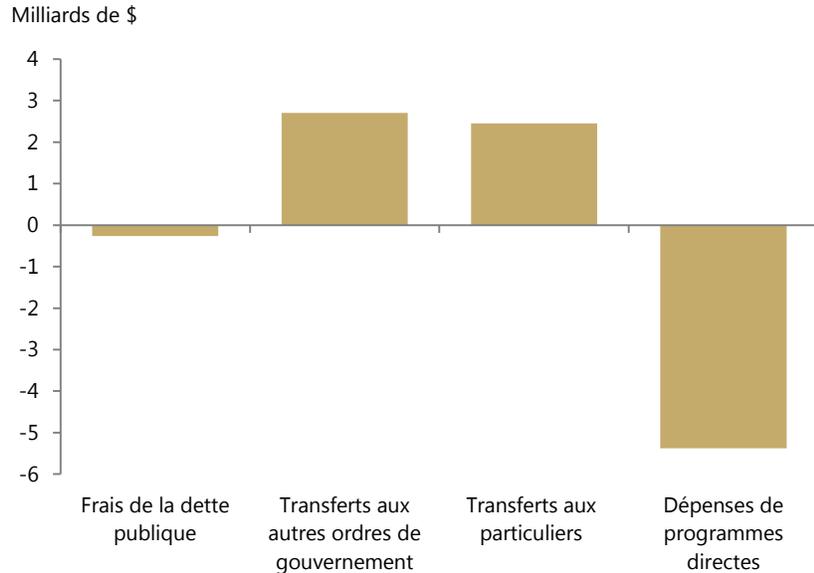
Note : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

La somme des dépenses budgétaires présentées dans ce budget principal des dépenses représente une diminution approximative de 550 millions de dollars par rapport à 2015-2016 (250,7 milliards de dollars jusqu'ici), qui résulte essentiellement d'une diminution des dépenses de programmes directes (DPD) en partie compensée par des hausses des principaux transferts aux particuliers et à d'autres ordres de gouvernement (figure 2-1).

Les principaux transferts sont des dépenses législatives, qui augmentent d'ordinaire au rythme de facteurs d'indexation préétablis. Les principaux transferts aux particuliers, notamment les prestations aux personnes âgées, comme la Sécurité de la vieillesse, et les prestations pour les enfants, comme la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE), devraient progresser de 2,6 milliards de dollars (4,0 %) par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 66,8 milliards de dollars. Les principaux transferts aux autres ordres de gouvernement, notamment les paiements de péréquation et le Transfert canadien en matière de santé, devraient être bonifiés de 2,7 milliards de dollars (4,1 %) par rapport à l'exercice précédent.

Figure 2-1

Composition des modifications aux autorisations budgétaires (par rapport à l'exercice précédent)



Source : Budget principal des dépenses 2016-2017.

Note : Les principaux transferts aux particuliers excluent les prestations d'assurance-emploi, qui entrent dans le Compte des opérations de l'assurance-emploi. La figure compare le budget des dépenses totales 2015-2016 à ce jour au budget principal des dépenses de 2016-2017.

Recettes autonomes nettes

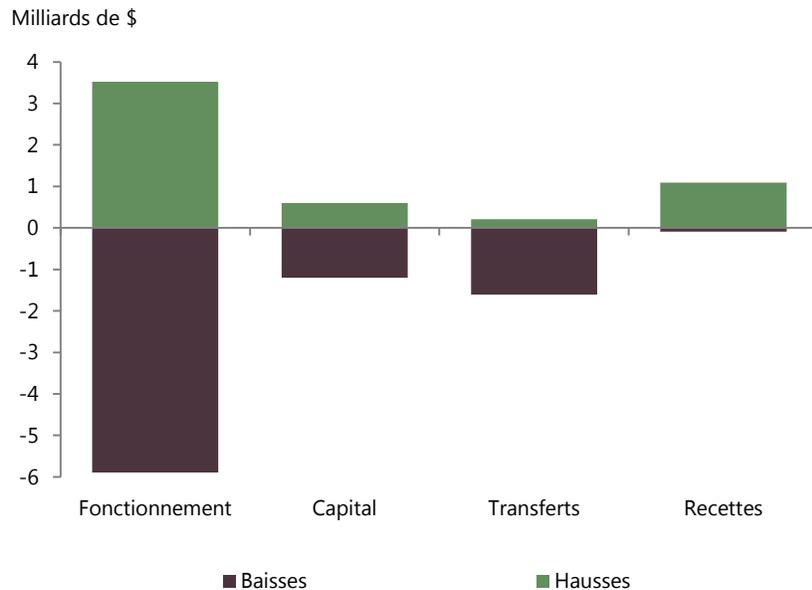
Les recettes autonomes nettes sont des affectations de crédits que le Parlement octroie pour permettre aux ministères de compenser leurs dépenses par des revenus gagnés au cours de l'exercice.

Les dépenses de programmes directes (DPD) devraient diminuer de 5,4 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 103,2 milliards de dollars (baisse de 4,9 %). Il s'agit des dépenses en espèces qu'engagent les ministères pour atteindre des objectifs de programmes, essentiellement par des dépenses de fonctionnement et en capital, mais aussi par la voie de subventions et contributions. Le recul global de ce type de dépenses varie selon les ministères et les types de transactions, certaines affichant des hausses et d'autres des baisses (figure 2-2).

Les recettes devraient augmenter par rapport à l'exercice précédent (de 1,0 milliard de dollars, ou 9,6 %), car Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et Services partagés Canada (SPC) s'attendent à une hausse des recettes autonomes nettes. Pour ce dernier ministère, cette occasion de toucher des revenus supplémentaires (jusqu'à 407 millions de dollars) est un retour à des niveaux historiques¹. La hausse des revenus des Services des locaux et des biens immobiliers de SPAC s'explique par une demande accrue de services notamment de génie, de gestion de biens et de soutien².

Figure 2-2

Hausses et baisses des dépenses de programmes directes par rapport à l'exercice précédent



Source : Budget principal des dépenses 2016-2017.

DPD et CPD

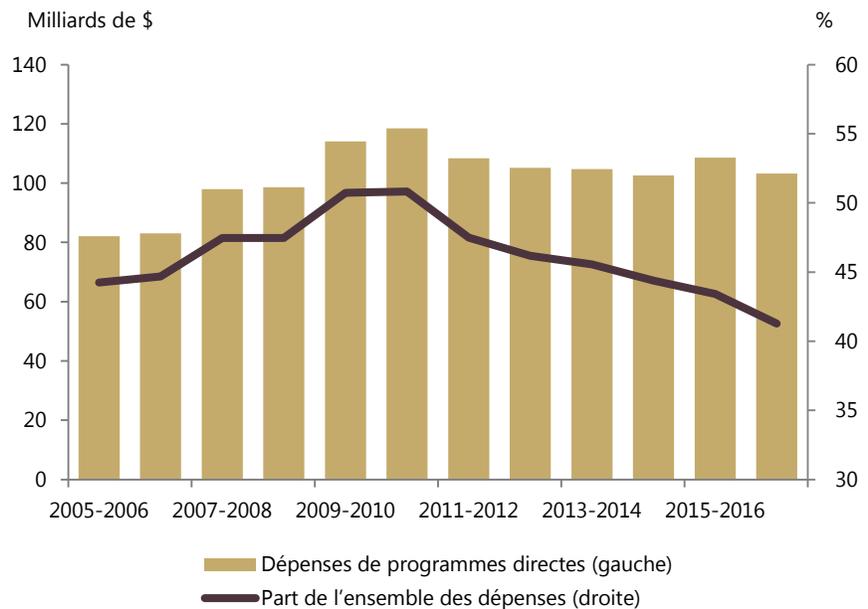
Les dépenses de programmes directes (DPD) et les charges de programmes directes (CPD) sont des termes courants dans les rapports du DPB. Les deux mesures se chevauchent, mais font référence à des concepts différents.

Les DPD font référence aux dépenses engagées au cours d'un exercice selon la comptabilité de caisse, normalement dans le contexte des documents budgétaires. Les CPD font référence aux dépenses selon la comptabilité d'exercice, dans le contexte en général des comptes publics ou des documents préparés par le ministère des Finances.

Les dépenses de fonctionnement globales devraient régresser de 2,4 milliards de dollars (3,1 %) par rapport à l'exercice précédent. Dans cette enveloppe globale, les dépenses prévues au titre de certains programmes devraient fléchir, pour un montant total de 5,9 milliards de dollars, ce que compensera en partie une hausse des dépenses de 3,5 milliards de dollars pour d'autres programmes. Les baisses sont très souvent dues à l'arrivée à expiration du financement ou à des reports de programmes. Par exemple, le Plan d'action pour les sites contaminés, qui met à contribution plusieurs ministères, arrive à son terme et n'a pas encore été reconduit; les fonds octroyés à Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) en vue du règlement des revendications globales sont également sur le point d'expirer, tout comme le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations. Qui plus est, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a révisé à la baisse les montants nécessaires pour certains crédits centraux, à savoir les initiatives pangouvernementales et les Besoins en matière de rémunération.

L'amoinissement de la part qu'occupent les DPD dans l'ensemble des dépenses fait suite à la tendance amorcée en 2010-2011, exercice au cours duquel cette part a atteint un sommet de 50,8 % (figure 2-3). Depuis, cette part recule et devrait atteindre en 2016-2017 un creux de 41,3 %.

Figure 2-3 Poursuite du recul des dépenses de programmes directes



Sources : Budget principal des dépenses 2016-2017 et Comptes publics du Canada de 2006 à 2015.

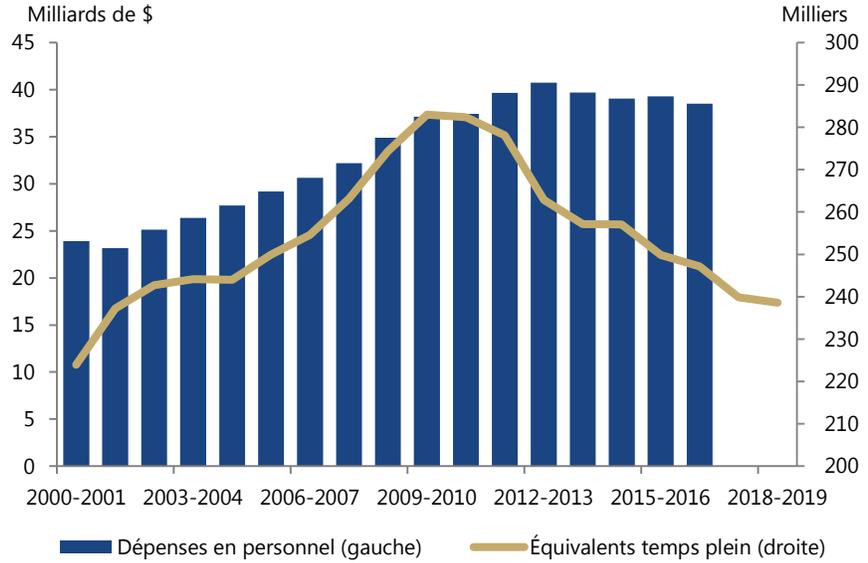
Note : Les chiffres pour 2015-2016 et 2016-2017 sont des estimations.

2.1. Recul des dépenses en personnel

Le recul des dépenses en personnel explique en bonne part le fléchissement des dépenses de programmes directes. Selon les estimations du gouvernement, les dépenses en personnel se chiffreront à 38,5 milliards de dollars en 2016-2017, soit 772 millions de dollars de moins (2,0 %) qu'au cours de l'exercice précédent. Ce recul s'inscrit dans le ralentissement des dépenses en personnel, qui ont atteint un sommet de 283 000 équivalents temps plein (ETP) immédiatement après la crise financière de 2009-2010 (figure 2-4). Les tout derniers Rapports sur les plans et priorités prévoient d'autres réductions en 2016-2017 et 2017-2018.

Le recul du nombre de fonctionnaires tient essentiellement à un fléchissement du nombre de travailleurs de moins de 35 ans (figure 2-5). De 2009-2010 à 2013-2014, le nombre de fonctionnaires de moins de 35 ans a diminué de 16 400 (soit 23,4 %) et ceux de 35 ans ou plus, de 9 400 (soit 4,4 %). Le président du Conseil du Trésor a fait savoir récemment qu'il souhaitait attirer un plus grand pourcentage de travailleurs de moins de 35 ans³.

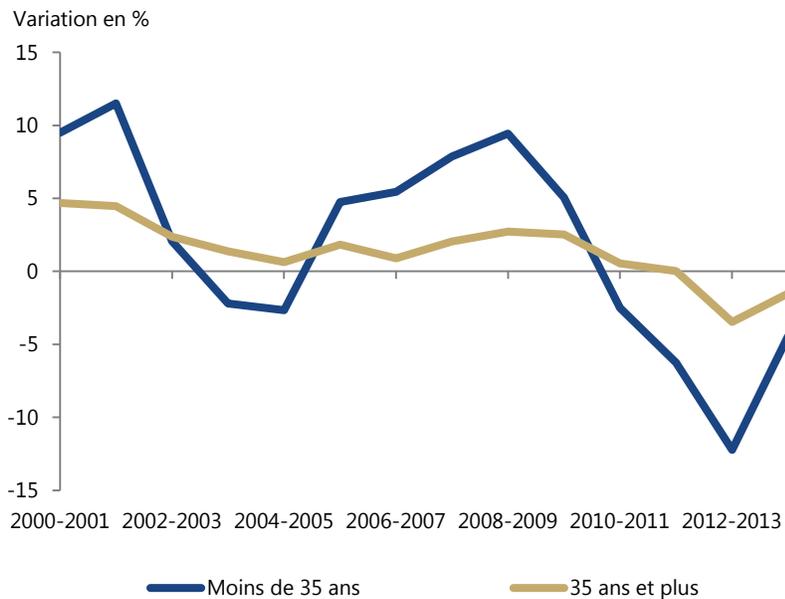
Figure 2-4 Recul continu des dépenses en personnel



Sources : Budget principal des dépenses 2016-2017; Comptes publics du Canada de 2001 à 2015; Budget principal des dépenses et Budget supplémentaire des dépenses 2015-2016; et Rapports sur les plans et les priorités 2015-2016.

Note : Les chiffres d'ETP après 2014-2015 sont des estimations calculées à partir de la croissance des ETP prévue dans les Rapports sur les plans et les priorités de 2015-2016 et de 2016-2017 (hors Défense nationale et Gendarmerie royale).

Figure 2-5 Importants reculs de l'effectif fédéral de moins de 35 ans depuis 2009-2010



Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

3. Dépenses par secteur stratégique

Figure 3-1 Autorisations pangouvernementales

Secteur de dépenses	Budget des dépenses à ce jour (2015-2016) (\$ millions)	Budget principal des dépenses (2016-2017) (\$ millions)	Différence (\$ millions)	Changement (%)	
Affaires économiques	165 413	168 320	2 907		1,8%
Une croissance économique forte	104 207	104 845	638		0,6%
La sécurité de revenu et l'emploi pour les Canadiens	52 230	54 648	2 418		4,6%
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	5 991	6 606	615		10,3%
Un environnement propre et sain	2 436	1 692	-743		-30,5%
Un marché équitable et sécurisé	548	528	-20		-3,7%
Affaires sociales	53 177	52 104	-1 073		-2,0%
Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale	16 043	15 530	-513		-3,2%
Un Canada sécuritaire et sécurisé	28 824	28 167	-657		-2,3%
Des Canadiens en santé	6 402	6 416	14		0,2%
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	1 908	1 991	83		4,4%
Affaires internationales	7 809	6 860	-949		-12,2%
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable	3 752	3 264	-488		-13,0%
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	3 818	3 349	-469		-12,3%
Un Canada prospère grâce au commerce international	232	240	8		3,4%
Un partenariat nord américain fort et mutuellement avantageux	7	7	0		0,2%
Affaires gouvernementales	24 287	22 852	-1 435		-5,9%
Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	21 980	20 465	-1 515		-6,9%
Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens	1 521	1 574	53		3,5%
Des institutions démocratiques fortes et indépendantes	786	813	27		3,4%

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Le gouvernement classe chaque dollar qu'il dépense dans une catégorie stratégique (figure 3-1). Il y a quatre grandes rubriques et 16 sous-rubriques. Les principales rubriques (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales) visent à saisir l'essence des dépenses du gouvernement⁴. En suivant les affectations et les dépenses dans ce cadre, les parlementaires sont à même de comprendre les buts et les priorités stratégiques du gouvernement.

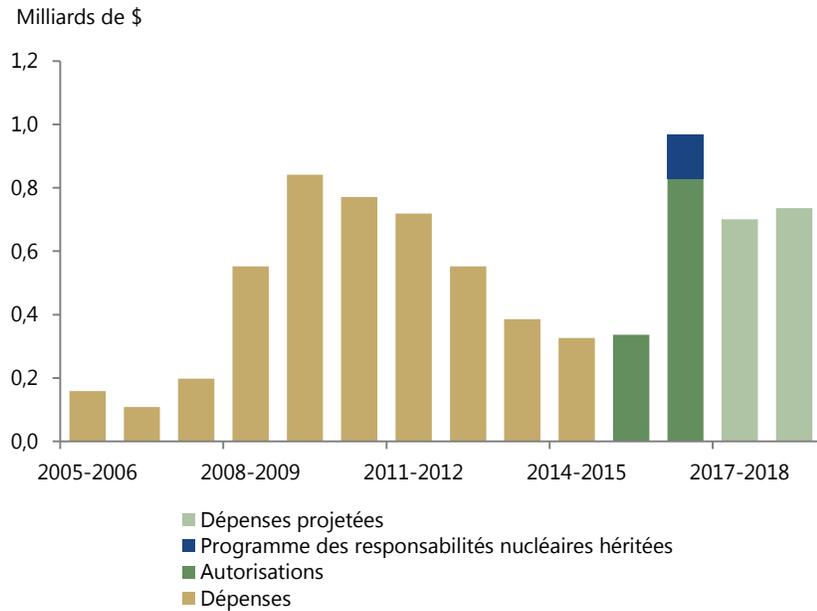
3.1. Affaires économiques

Dans la rubrique **Affaires économiques**, les dépenses devraient augmenter de 2,9 milliards de dollars (1,8 %) par rapport à l'exercice précédent. Le gros de cette hausse s'explique par les 2,4 milliards de dollars ajoutés au titre de *La sécurité de revenu et l'emploi pour les Canadiens* (4,6 %), notamment de la Sécurité de la vieillesse et d'autres programmes de prestation comme la Sécurité du revenu d'Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Toujours dans cette rubrique, 615 millions de dollars de plus sont prévus au titre de *Une économie axée sur l'innovation et le savoir*, la plus forte hausse, soit 632 millions de dollars, allant à Énergie atomique du Canada Limitée (EACL). Cette hausse s'explique par deux facteurs : (1) le transfert du Programme des responsabilités nucléaires héritées (PRNH) de Ressources naturelles Canada à EACL et (2) l'achèvement de la transition de EACL à un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (figure 3-2).

Figure 3-2

Restructuration et prise de contrôle par EACL du Programme des responsabilités nucléaires héritées de Ressources naturelles



Sources : Comptes publics du Canada; Budget principal des dépenses 2016-2017 et Sommaire du Plan d'entreprise d'EACL 2014-2015.

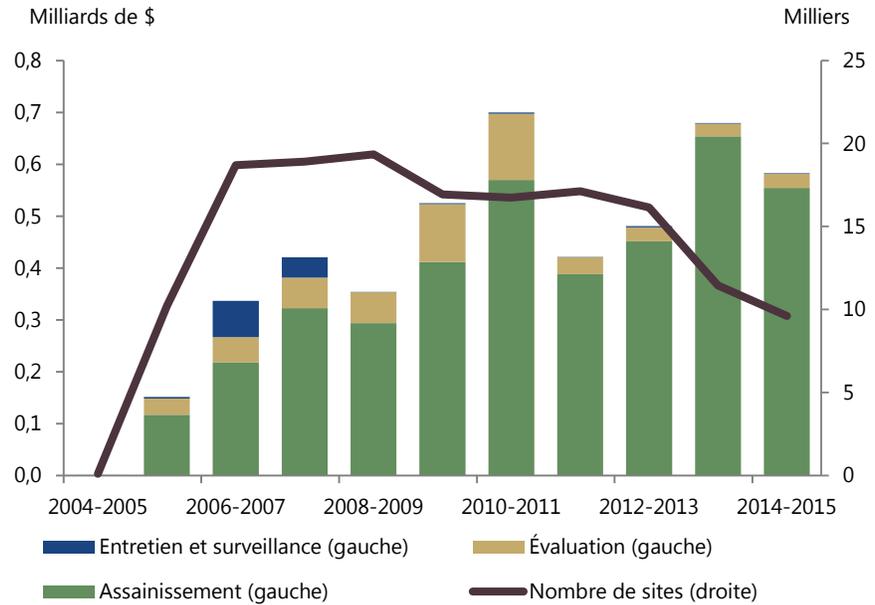
À l'issue de l'examen d'EACL terminé en 2009, il a été recommandé de restructurer EACL de manière à accroître la participation du secteur privé et de réduire les risques financiers pour les contribuables⁵. Dans le cadre de cette restructuration, le gouvernement a vendu sa division des réacteurs CANDU à une filiale à part entière du groupe SNC-Lavalin en 2011, et a annoncé en 2015 qu'il avait retenu l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC) pour assumer la gestion des activités qui avait été confiée à EACL^{6,7}. Les installations nucléaires de Chalk River devant être déclassées en 2018⁸ faisaient partie de l'opération.

À la faveur de cette restructuration, EACL s'est axée sur le déclassement et la gestion des déchets des sites nucléaires contaminés, ainsi que sur la gestion des laboratoires nucléaires. Pour ce qui est du premier volet, EACL assume la responsabilité du PRNH, qui s'assortit d'une enveloppe annuelle d'environ 140 millions de dollars.

Les autorisations prévues sous la sous-rubrique *Un environnement propre et sain* ont chuté de 743 millions de dollars (30,5 %) par rapport à l'exercice précédent, chute qui s'explique en partie par le transfert de responsabilités pour le PRNH de Ressources naturelles Canada à EACL, et donc par une nouvelle catégorisation des dépenses. Entre également en jeu l'expiration du Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux (PASCF).

Créé en 2005, le PASCF s'étale sur 15 ans et se divise en trois phases⁹. La première, terminée en 2011, regroupait tous les sites contaminés (à l'exception des sites nucléaires couverts par le PRNH) et commençait par l'assainissement des sites. La deuxième, qui vient de se terminer, portait sur les sites prioritaires. La troisième et dernière phase, qui reste à annoncer, visera probablement l'assainissement d'un nombre moindre de sites identifiés (figure 3-3).

Figure 3-3 Sites contaminés restants



Source : Répertoire des sites contaminés fédéraux.

Selon une analyse du DPB datant de 2014 sur les sites contaminés, le passif total à ce titre s'élèverait à quelque 7 milliards de dollars (Directeur parlementaire du budget, 2014). Les parlementaires devraient s'attendre à recevoir une demande de fonds liés aux sites contaminés dans les futurs budgets supplémentaires des dépenses.

3.2. Affaires sociales

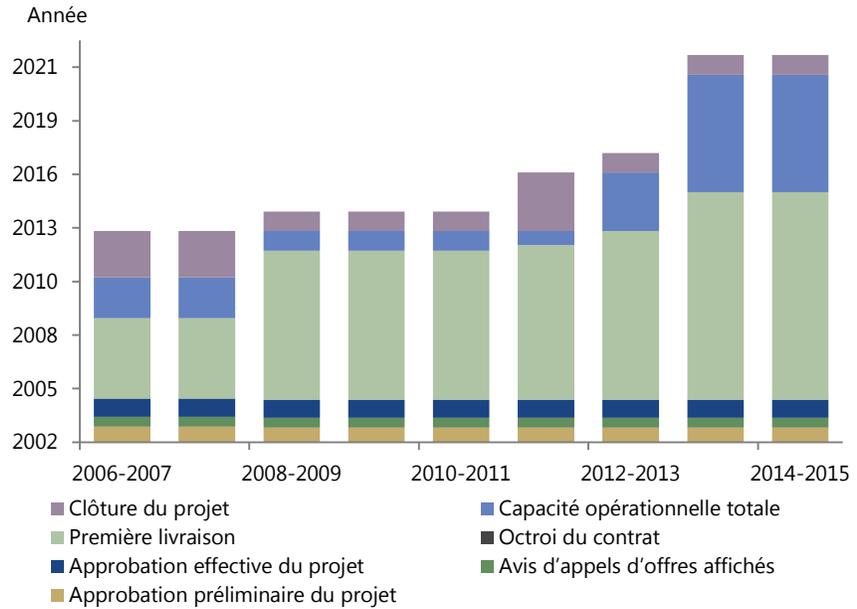
Les crédits demandés au titre des **Affaires sociales** ont régressé d'environ 1,1 milliard de dollars par rapport au dernier exercice. Cette chute se divise à parts égales entre les sous-rubriques *Un Canada sécuritaire et sécurisé* (657 millions de dollars, soit 2,3 %, de moins) et *Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale* (513 millions de dollars, soit 3,2 %, de moins).

Pour la sous-rubrique *Un Canada sécuritaire et sécurisé*, le budget pour les volets Détermination d'admissibilité, Exécution de la loi en matière d'immigration et Enquêtes criminelles de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a diminué de 121 millions de dollars (soit 10 %). Au moment où l'ASFC et d'autres ministères participant aux programmes destinés aux réfugiés syriens achèvent leurs plans pour l'exercice en cours, les parlementaires devraient s'attendre à voir des demandes de rallonges dans les futurs budgets supplémentaires des dépenses.

Sous la même sous-rubrique, le ministère de la Défense nationale affiche à la fois une augmentation de son budget au titre de la Production d'éléments de force de la défense prêts à l'action (369 millions de dollars, soit 11,9 %) et une baisse au titre de la Production des éléments de capacité de la Défense (772 millions de dollars, soit 5,7 %). Ces deux programmes permettent de gérer la préparation et la formation militaires (force de défense prête à l'action) et l'approvisionnement (capacité) des Forces armées canadiennes.

Les projets d'approvisionnements militaires font souvent l'objet de délais très longs en raison de la complexité de l'équipement concerné. Par conséquent, les fonds sont souvent reportés aux exercices ultérieurs. Le Projet des hélicoptères maritimes en est un bon exemple¹⁰. Depuis l'approbation initiale de ce projet en 2003, il y a eu de nombreux reports et retards (figure 3-4). Le Budget principal des dépenses note qu'une correction à ce projet ainsi qu'à d'autres grands projets d'approvisionnements s'est traduite par un report des dépenses en capital aux exercices ultérieurs.

Figure 3-4 Prolongation des délais pour le Projet des hélicoptères maritimes



Sources : Rapports ministériels sur le rendement de 2006-2007 à 2014-2015.

Note : Chaque mention sur l'axe horizontal fournit la date d'achèvement effective et attendue pour chaque grande étape de l'exercice indiqué.

La diminution des dépenses au titre de *Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale* est attribuable à un déclin du financement de deux activités d'AANC, Droits et intérêts des Autochtones (399 millions de dollars, soit 45 %, de moins) et Résolution des questions des pensionnats indiens (337 millions de dollars, soit 67 %, de moins), déclin lié aux enquêtes sur les pensionnats et au report de fonds destinés à des revendications particulières.

Cette diminution est compensée par l'adjonction de 179,3 millions de dollars à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) dans le but de continuer les efforts entrepris pour accueillir des réfugiés syriens au Canada. Ce montant s'ajoute aux 429,8 millions de dollars consacrés aux efforts à ce titre prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses 2015-2016, pour un total de 609 millions de dollars depuis le début de l'initiative (tableau 3-1). Selon des déclarations du gouvernement, le coût estimatif total de l'initiative devrait se chiffrer à 678 millions de dollars sur six ans¹¹. Selon d'autres déclarations, les fonds demandés par IRCC ne constitueront pas la totalité des fonds exigés pour le présent exercice¹².

Si IRCC est le principal ministère lié à cette initiative, d'autres comme l'Agence des services frontaliers du Canada, Affaires mondiales Canada et la Défense nationale jouent également d'importants rôles. Ces ministères évaluent actuellement ce que coûtera ce rôle et l'indiqueront dans les

budgets supplémentaires des dépenses, ce qui gonflera d'autant les crédits demandés pour l'exercice 2016-2017.

Tableau 3-1 Coûts des programmes destinés aux réfugiés syriens

(Millions de \$)	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Estimations des Finances (comptabilité d'exercice)	400	200	100
Autorisations jusqu'ici	430	179	0

Sources : Programme électoral du Parti libéral 2015; ministère des Finances et Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Note : Les estimations du ministère des Finances sont arrondies à la centaine de millions près.

Au moment de la rédaction, la cible de 25 000 réfugiés syriens avait été atteinte, et l'on s'efforçait d'en accueillir davantage¹³. Il est probable que l'on demandera de nouveaux fonds pour financer l'arrivée de 4 102 réfugiés dont les demandes ont déjà été approuvées et de 12 412 autres dont les demandes sont en cours de traitement.

3.3. Affaires internationales

Les fonds disponibles pour les **Affaires internationales** ont rétréci de 949 millions de dollars (soit de 12,2 %) par rapport à l'exercice précédent, diminution répartie à parts égales entre *La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable* (488 millions de dollars ou 13 % de moins) et *Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international* (469 millions de dollars ou 12,3 % de moins). Les autres sous-rubriques ont peu varié.

Les subventions et les contributions au titre de *La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable* ont diminué en raison de l'expiration de certaines ententes qui devraient être renouvelées, par exemple celles visant le bois d'œuvre (30,5 millions de dollars), ainsi que le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction et le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales (130,1 millions de dollars pour les deux). La diminution est également liée aux fonds supplémentaires demandés dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2015-2016, qui pourraient ne pas être renouvelés plus tard au cours de l'exercice.

Les baisses au titre de *Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international* sont attribuables aux Opérations de soutien et de combat de la Défense (277 millions de dollars ou 18,3 % de moins) de la Défense nationale et au programme Protection des réfugiés d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) (133 millions de dollars ou 82,6 % de moins). Cette dernière diminution s'explique par l'intensification des efforts du

gouvernement au cours de l'exercice précédent pour accueillir 25 000 réfugiés syriens au Canada d'ici fin 2015. Le financement au titre de ce programme a retrouvé depuis ses niveaux historiques, car IRCC commence à se focaliser sur l'adaptation et l'intégration des nouveaux venus dans la société canadienne.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2015-2016, la Défense nationale a souligné qu'il lui fallait des fonds supplémentaires (215,5 millions de dollars) pour appuyer l'opération UNIFIER en Ukraine et l'opération IMPACT en Iraq et en Syrie. Le 15 février 2016, le gouvernement a retiré les six avions de combat utilisés dans l'opération IMPACT¹⁴. La mission devrait désormais se poursuivre uniquement à l'aide d'avions d'appui jusqu'en mars 2017¹⁵. L'opération UNIFIER, forte de quelque 200 soldats, devrait également se poursuivre jusqu'en mars 2017. Tant que ces missions sont maintenues, les parlementaires devront s'attendre à de nouvelles demandes de fonds.

3.4. Affaires gouvernementales

Les dépenses de la sous-rubrique *Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces*, qu'on retrouve sous les Affaires gouvernementales, devraient diminuer de 1,5 milliard de dollars (soit 6,9 %) en raison presque exclusivement d'une baisse de 1,3 milliard de dollars des crédits centraux du SCT.

Le crédit pour éventualités du gouvernement, qui avait été augmenté dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2015-2016 pour couvrir les besoins urgents et imprévus des ministères au cours des élections 2015, a été rétabli à son niveau historique de 0,75 milliard de dollars, contre 1,27 milliard de dollars l'an dernier.

Par ailleurs, le gouvernement a terminé de verser les indemnités de départs volontaires accumulées, programme qu'il avait commencé à supprimer en 2010, date à laquelle l'actif lié à ces prestations avait atteint un sommet d'environ 5,7 milliards de dollars. Ces versements étant terminés, les affectations au crédit central 30 – Besoins en matière de rémunération ont diminué de 400 millions de dollars¹⁶.

Annexe A : InfoBase du SCT

Le Secrétariat du Conseil du Trésor vient de lancer une base de données interactive en ligne qui renferme des renseignements sur les pouvoirs de dépenser et les dépenses du gouvernement, l'InfoBase du SCT. Cette base de données combine diverses sources de données gouvernementales, comme les Comptes publics, les documents budgétaires et les Rapports sur les plans et les priorités, afin de présenter de manière conviviale les activités du gouvernement. Ainsi, cette InfoBase donne suite à la 16^e recommandation du Comité OGGO de juin 2012 (Comité permanent des opérations gouvernementales et des visions budgétaires, 2012)¹⁷.

Grâce à cette base de données structurée fort complète, les parlementaires pourront examiner les dépenses passées et prévues par ministère.

À la lumière de ce nouvel outil, le DPB a pris la décision de cesser de mettre à jour sa base de données de surveillance intégrée.

Source : InfoBase du SCT (<https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>)

Références

Canada. Parlement. Chambre des communes. Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (juin 2012). *Renforcer l'examen parlementaire des prévisions budgétaires et des crédits*. 7^e rapport. 41^e législature. 1^{re} session :

<http://www.parl.gc.ca/content/hoc/Committee/411/OGGO/Reports/RP5690996/oggorp07/oggorp07-f.pdf>

Directeur parlementaire du budget (avril 2014). *Le coût des sites contaminés fédéraux* :

<http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/files/files/Le%20co%C3%BBt%20des%20sites%20contamin%C3%A9s%20f%C3%A9d%C3%A9raux.pdf>

Notes

1. Les recettes autonomes nettes pour 2015-2016 pour SSC ont totalisé 325 000 \$ seulement, moins que les 412 millions de dollars enregistrés en moyenne au cours des quatre années antérieures.
2. Services publics et Approvisionnement Canada, Rapport 2016-2017 sur les plans et les priorités, *État des résultats condensé prospectif*. <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rpp/2016-2017/rpp-03-fra.html>
3. *Ottawa Citizen* (15 février 2016). « Brison says millennials will staff next 'golden age' of public service » : <http://ottawacitizen.com/news/national/brison-says-millennials-will-staff-next-golden-age-of-public-service>
4. Une bonne description de chaque rubrique et sous-rubrique se trouve dans l'InfoBase du SCT : <http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#goco>
5. Archivé – *Restructuration d'Énergie atomique du Canada limitée, les Laboratoires nucléaires* : http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=992199&_ga=1.123188555.1136291317.1457728432
6. Archivé – *Le ministre Rickford annonce que la restructuration d'Énergie atomique du Canada limitée est parvenue à sa dernière phase* : <http://news.gc.ca/web/article-fr.do?nid=992209&tp=1>
7. Le consortium de la CNEA regroupe CH2M HILL Canada Limited, Fluor Government Group – Canada, Inc., Energy Solutions Canada Group LTD., SNC-Lavalin Inc. et Rolls-Royce Civil Nuclear Canada Ltd.
8. Archivé – *Le gouvernement du Canada annonce la prolongation de l'exploitation du réacteur national de recherche universel* : http://news.gc.ca/web/article-fr.do?nid=929189&_ga=1.72404435.1905423413.1449264767
9. *Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux* : <http://www.federalcontaminatedsites.gc.ca/default.asp?lang=fr>
10. *Defense Industry Daily: Canada's CH-148 Cyclones: 4th Time Lucky?* : <http://www.defenseindustrydaily.com/canadas-ch-148-cyclones-better-late-than-never-05223/>
11. Comité permanent des finances nationales, réunion du 10 décembre 2015 : http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/421/nffn/52302-f.htm?Language=E&Parl=42&Ses=1&comm_id=13
12. Comité permanent des finances nationales, réunion du 24 février 2016 : http://www.parl.gc.ca/SenCommitteeBusiness/CommitteeMeetingSchedule.aspx?parl=42&ses=1&comm_id=1013&pastMeetings=1&Language=F

13. Au moment de la rédaction (29 février 2016), 25 080 réfugiés étaient arrivés au Canada. L'arrivée de 4 102 autres a été approuvée, mais ceux-ci n'étaient pas encore partis de leur pays d'origine, et 12 412 avaient soumis une demande qui est en cours de traitement. Cela signifie un total de 41 594 réfugiés réels ou potentiels qui arriveront au Canada depuis le début de l'initiative.
<http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/bienvenue/jalons/donnees.asp>
14. *Les Forces armées canadiennes mettent fin à leurs frappes aériennes en Irak et en Syrie* : http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1034599&_ga=1.132636238.1136291317.1457728432
15. Ministère de la Défense – Opération IMPACT :
<http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-impact.page>
16. Les chiffres ont été calculés à l'aide du tableau 6.31 et du tableau 6.28 des Comptes publics du Canada 2011 et 2015, volume I, respectivement :
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
17. La recommandation laisse entendre que le gouvernement devrait présenter ses charges (selon la comptabilité d'exercice), tandis que l'InfoBase affiche les dépenses fondées sur la comptabilité de trésorerie.